

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**Le samedi 19 novembre 2022
Maison des Sports de Touraine
rue de l'Aviation
37210 PARCAY MESLAY**

Ouverture de la séance à 15H35

Lors de cette Assemblée Générale, 34 clubs étaient présents ou représentés sur 66 votants, 1 SCA était présente sur 1 SCA votante et 1 SCA observatrice, 1 club était observateur sur 4 clubs observateurs. Voici, ci-dessous, le récapitulatif du nombre de clubs, de SCA et voix par département après l'heure d'enregistrement.

Départements	Clubs présents	Clubs représentés	Clubs observateurs	SCA présente	SCA Observatrice	Voix
18	0	3				8
28	4	1				14
36	3	1				10
37	5	3	1	1		28
41	2	1				8
45	7	4				28
TOTAL	34/ 66		1/4	1/2		96/ 164

Quorum ¼ des voix pour AGO = 41

Personnes invitées :

Mr. Rodolphe LEGENDRE, Délégué régional académique de la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports du Centre Val de Loire et du Loiret.

Mr. François BONNEAU, Président du Conseil Régional du Centre Val de Loire.

Mr Guy MARSALEIX, Président de la Communauté de communes Les Portes de la Creuse en Marche

Mr Jean-Gérard PAUMIER, Président du Conseil Départemental d'Indre et Loire

Mr. Jean-Louis DESNOUES, Président du C.R.O.S du Centre Val de Loire

Mr. Frédéric DI-MEGLIO, Président de la F.F.E.S.S.M

Quorum

Pascal MARC souhaite la bienvenue aux participants à l'assemblée générale et rappelle l'ordre du jour.

Pascal MARC annonce que 34 clubs sont présents ou représentés sur 66 votants, 1 club est observateur sur 4 et 1 SCA est présente sur 1 SCA votante et 1 SCA observatrice, et qu'il y a 96 voix sur 164. Le quorum est donc atteint et l'AG peut valablement débiter.

Préambule

Pascal MARC remercie :

- Mme Valérix FELIX, Trésorière adjointe au Comité Directeur National, représentante de Mr Frédéric DI-MEGLIO, Président de la Fédération.
- Mr Alain JAHAN, Président du CDOS d'Indre et Loire, représentant de Mr Jean-Louis DESNOUES, Président du CROS du Centre Val de Loire.

Il remercie également :

- Mr. Rodolphe LEGENDRE, Délégué régional académique de la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports du Centre Val de Loire et du Loiret.
- Mr François BONNEAU, Président du Conseil Régional du Centre Val de Loire.
- Mr Guy MASALEIX, Président de la Communauté de communes "Les Portes de la Creuse en Marche".
- Mr. Jean-Louis DESNOUES, Président du Comité Régional Olympique et Sportif du Centre Val de Loire,
qui ont pris soin de s'excuser.

Suite au tirage au sort qui a été effectué, Pascal MARC annonce l'ordre du passage des commissions :

- La Plongée Sportive en Piscine
- La Nage en Eau Vive
- La pêche sous-marine
- La plongée souterraine
- L'apnée
- La médicale et prévention
- L'environnement et la biologie
- La photo-vidéo et le festival
- La technique
- Le tir sur cible
- La Nage Avec Palmes

Pascal MARC laisse la parole à Mme Valérie FELIX, représentante de Mr Frédéric DI-MEGLIO, Président de la Fédération.

Valérie FELIX annonce que la saison 2021/2022 a été une année compliquée mais cependant les commissions nationales ont bien travaillé et continueront sur cette lancée. Il y a eu une bonne progression du nombre de licences. La Fédération a travaillé sur le rajeunissement de la filière plongée, concernant la plongée en autonomie à 20 mètres, il y aurait un abaissement de l'âge et serait autorisée à partir de 16 ans, alors qu'actuellement est autorisée à partir de 17 ans. Concernant la plongée encadrée à 40 mètres, il y aurait un abaissement de l'âge et serait autorisée à partir de 17 ans, alors qu'actuellement est autorisée à partir de 18 ans. Valérie FELIX précise que ces demandes sont à la signature au ministère des sports.

Valérie FELIX précise également que le sport-santé est une importante priorité publique et notre fédération a de gros atouts, l'eau reste un point positif et l'hyper barrie serait positive dans les maladies dégénératives. Valérie FELIX informe qu'une plaquette sur l'activité du sport-santé sera réalisée présentant les atouts de notre Fédération dans ce domaine.

Suite à des retours d'expériences, des travaux ont été également faits sur l'accidentologie, dans toutes les activités fédérales afin de protéger tous les pratiquants, notamment les P.E.S.H (Plongeurs En Situation de Handicap).

Valerie FELIX souhaite une bonne assemblée générale à tous.

Rapport moral du Président

Pascal MARC relate les points positifs et négatifs de la saison sportive 2021/2022, si le nombre de licences a progressé par rapport à la saison sportive 2020/2021, en revanche beaucoup de piscines ont été fermées ou n'ont pas ré-ouvertes à la saison sportive 2022/2023 à cause du coût de l'énergie. Au cours des 2 saisons précédentes (2019/2020 et 2020/2021) qui ont été chaotiques suite aux confinements successifs lié à la crise sanitaire de la Covid 19, le Comité Centre a subi une perte de 1 100 licenciés. Au cours de la dernière saison 2021/2022, le Comité Centre a atteint le nombre de 3 917 licenciés soit une hausse de 465 licenciés, soit à peine la moitié de la perte de licences subie au cours des saisons précédentes. Au cours de la saison 2021/2022, la reprise et le démarrage de l'organisation de la formation dans les clubs a pénalisé la fréquentation à la base fédérale de La Graule subaquatique.

Concernant la partie sportive de la saison 2021/2022, les commissions sportives régionales du Comité Centre ont organisé des compétitions. Pascal MARC rappelle que La fédération est délégataire de l'état pour la mise en application concrète des sports subaquatiques, les commissions sportives régionales du Comité Centre doivent organiser des manifestations sportives et des championnats départementaux et régionaux.

Pascal MARC énumère les compétitions sportives qui se sont tenues en Région Centre Val de Loire, organisées et animées par les commissions sportives régionales du Comité Centre.

La Commission Nage Avec Palmes a organisé :

- le 27/03/2022, le championnat régional en piscine à Chambray les Tours.
- le 21/05/2022, le championnat régional eau libre à Bray en Val.

La Commission Nage En Eau Vive a organisé :

- Le 13/03/2022, le championnat départemental de course en ligne à Châteaudun.

Concernant les compétitions de NEV en catégories « slalom et descente » se passant en milieux naturels, Pascal MARC précise que la Région Centre n'a guère de lieux naturels où ces compétitions peuvent être accueillies.

La commission Plongée Sportive en Piscine a organisé :

- le 20/03/2022, le championnat régional de PSP à la piscine Bozon à Tours.

La commission apnée a organisé :

- le 10/04/2022, le championnat régional en piscine à Loches

Concernant les compétitions d'apnée en milieu naturel, Pascal MARC précise que la Région Centre n'offre guère de lieux naturels où ces compétitions peuvent être accueillies.

La commission tir sur cible n'a organisé aucune compétition.

Pascal MARC précise que le championnat de France de PSP s'est déroulé les 18 et 19/06/2022 à Tours et a été accueilli par le club de Touraine Plongée. Pascal MARC félicite la présidente du club de Touraine Plongée, Valérie JANOT. Christian JOLIVET s'est rendu à ce championnat de France de PSP et a représenté le Comité Centre.

Concernant le fonctionnement du Comité Centre, Pascal MARC informe que 6 réunions de Comité Directeur se sont tenues en présentiel, en visioconférence ou en mixte. Pascal MARC déplore le manque d'assiduité de certains membres du Comité Directeur, mais néanmoins excusés pour des raisons professionnelles.

Pascal MARC informe que cette olympiade arrive à mi-mandat et des tâches restent à accomplir et les énumèrent :

- Finaliser le projet du nouveau site internet.
- Rédiger le plan de développement du Comité Centre.
- Limiter les pertes financières à base fédérale de La Graule subaquatique. Pascal MARC précise qu'un article sur La Graule paraîtra dans le subaqua présentant tous les avantages d'aller plonger à La Graule et que cette structure reste bien agencée.
- La déclinaison régionale de la politique fédérale relative à la filière du sport santé avec l'équipe référente régionale. Pascal MARC précise qu'un club de Tours a déjà mis en application concrètement le sport-santé et a donc dans son club une section « sport-santé ».
- Remettre les statuts du Comité Centre en conformité (en 2028, la parité hommes/femmes devra être mise en application dans les Comités régionaux et inter-régionaux et dans les articles des statuts du Comité Centre, plein d'autres petites modifications seront à effectuées).
- Développer auprès des clubs, la pertinence de monter des demandes de subventions ANS. Désormais les dossiers de demande de subventions ANS sont plus faciles à remplir qu'avant. Pascal MARC rappelle l'historique de ces demandes de subventions, avant les dossiers devaient être envoyés à la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale du Centre Val de Loire, maintenant les dossiers doivent être envoyés à la Fédération.

Pascal MARC informe que le C.T.A.S (Conseil Territorial d'Attribution des Subventions) du Comité Centre relatif à l'A.N.S a été renouvelé. Désormais, il se compose de Bernard NOWAK, Christian JOLIVET et de Thierry NONCLERCQ. Pascal MARC rappelle que les clubs ne doivent pas hésiter à monter des dossiers de demandes de subventions ANS.

Approbation du rapport moral du Président.

Le rapport du président est soumis au vote de l'assemblée et est approuvé à l'unanimité.

Rapport du Secrétaire

Eric LEFEBVRE, Secrétaire au Comité Centre rappelle l'ordre de passage des commissions et de respecter le temps imparti à chaque commission qui est de 5 mn, ceci afin de respecter les horaires de l'assemblée générale.

Eric LEFEBVRE, Secrétaire au Comité présente les travaux de secrétariat qu'il effectue au cours de la saison sportive.

Il rédige les comptes rendus des réunions de Comité Directeur en collaboration de Karine BOURREAU, secrétaire adjointe et d'Anne-Valérie DENIAU secrétaire du Comité Centre ainsi que de l'archivage des comptes rendus.

Eric LEFEBVRE effectue les mises à jour de l'actuel site internet et rappelle les adresses mail pour contacter le président, le président adjoint, le secrétaire et le trésorier en précisant que ces adresses renvoient sur les adresses mail personnelles du président, du président adjoint, du secrétaire et du trésorier.

Eric LEFEBVRE informe que le Comité Centre est présent physiquement sur les sites de plongées, au salon de la plongée 2022, dans les clubs et lors des réunions mais également numériquement par le site internet de la commission technique, l'application « Pep'up » dédiée à la formation de la commission technique centre et sur les réseaux sociaux notamment avec la page facebook de La Graule.

Eric LEFEBVRE rappelle, l'adresse de l'actuel site internet du Comité Centre.

Eric LEFEBVRE présente le cahier des charges du futur site internet du Comité Centre.

Le futur site internet devra être moderne et évolutif, aura une bonne visibilité, être mis à jour rapidement, chaque commission régionale aura une page qui lui sera dédiée, avoir une communication rapide avec les clubs et les codep et les formateurs et les moniteurs auront un espace pour les formations de leurs commissions.

Les rôles et les objectifs du futur site internet du Comité Centre seront d'avoir des informations sur la page d'accueil, un lien pour avoir un contact avec la personne que l'on souhaite contacter, informer sur les différentes commissions existantes au Comité Centre, être le point central et de référence de toutes les commissions régionales du Comité centre, représenter la Fédération au niveau régional, avoir une boutique en ligne et proposer des objets publicitaires, pouvoir réserver des créneaux à La Graule, partager les décisions de Comité Directeur, communiquer sur les évènements des commissions régionales, partager les informations fédérales sur chaque page des commissions.

Les résultats attendus du futur site internet seront de nouveaux contacts pour les commissions, augmenter la fréquentation de La Graule, être le point d'information principale des codep et des clubs, redynamiser la plongée en région Centre Val de Loire, lier les clubs au Comité Centre, augmenter la visibilité du trafic, devenir la principale source d'information pour les clubs, et les codep et augmenter la notion d'appartenance.

Eric LEFEBVRE présente les projets de la page d'accueil et l'exemple d'une page dédiée à une commission du futur site internet du Comité Centre. Ce site sera vivant et réactif, chaque commission aura une page dédiée, chacun pourra s'y retrouver. Eric LEFEBVRE précise que des formations au maniement et au fonctionnement du site internet seront possibles pour les personnes qui animeront et administreront le futur site internet du Comité Centre.

Une entreprise sera missionnée pour la création de ce futur site internet, l'hébergement sera une plateforme internationale sécurisée, il y aura une assistance et une maintenance quand il y aura une intégration du nouveaux contenus, un développement renforcé de notre visibilité, un suivi et un point complet tous les 4 mois. Le coût de l'investissement du futur site internet sera d'environ de 4 000 € à 5 000 € pour la création, la maintenance pour la 1^{ère} année sera d'un montant de 250 €, puis de 150 € pour les années suivantes.

Approbation du rapport du secrétaire.

Le rapport du secrétaire est soumis au vote de l'assemblée et est approuvé à l'unanimité.

Rapport du Trésorier

Cédric DUFOUR étant absent et excusé Pascal MARC présente la trésorerie du Comité Centre.

Le comparatif est présenté pour les effectifs du Comité Centre. Pour la saison 2021/2022, l'effectif total s'élève à 3 917 licenciés et pour la saison 2020/2021, l'effectif total s'élève à 3 452, se décomposant ainsi :

Pour 2021/2022	Pour 2020/2021	
- adultes : 3 491 licenciés	- adultes : 3 080	soit une variation de + 411
- jeunes : 313 licenciés	- jeunes : 261	soit une variation de + 52
- enfants : 113 licenciés	- enfants : 111	soit une variation de + 2

Durant la saison sportive 2021/2022, nous étions au 14 septembre 2022 : 3 917 licenciés. A la même date, à la saison précédente, nous étions 3 452 licenciés. Nous constatons donc une hausse de 465 licenciés.

Les effectifs par codep sont présentés

La variation est faite pour chaque codep :

Codep 18 : une variation de + 13 licenciés	codep 37 : une variation de + 112 licenciés
Codep 28 : une variation de + 34 licenciés	codep 41 : une variation de + 60 licenciés
Codep 36 : une variation de + 31 licenciés	codep 45 : une variation de + 125 licenciés

Pascal MARC présente la présentation réalisée par le Cabinet Valexco.

Les produits d'exploitation ont augmentés de 65 834 € soit une hausse de 33,80 % malgré cette hausse, pour l'exercice comptable du Comité centre allant du 01/09/2021 au 31/08/2022, un déficit de 32 395 € est constaté. La trésorerie est d'environ 205 000 € et les fonds propres (composé du capital social du Comité Centre, du report à nouveau, du déficit de l'exercice et des subventions d'investissement) atteignent le montant de 177 000 €

Le résultat d'exploitation est déficitaire de - 31 148 €

Le résultat financier est bénéficiaire de 501 €

Le résultat courant est déficitaire de - 30 647 €

Le résultat exceptionnel est déficitaire de - 1 747 €

Le résultat de l'exercice laisse apparaître un déficit de - 32 395 €

Le bilan de l'exercice allant du 01/09/2021 au 31/08/2022 est présenté.

Le bilan laisse apparaître un total net de : 236 073 €

Concernant le bilan, Pascal MARC apporte la précision suivante, le bilan est la photographie de la situation comptable du Comité Centre au 31/08/2022.

Pascal MARC rappelle que le grand livre de l'exercice comptable du Comité Centre du 01/09/2021 au 31/08/2022 est disponible informatiquement sur simple demande.

Les soldes au 31/08/2022 des commissions sont présentés.

Pour les commissions sportives :

Apnée : - 58 €	Nage avec palmes : 567 €	Nage en eau vive : 24 €
Tir sur cible : 450 €	Plongée Sportive en Piscine : 226 €	
Pour les commissions culturelles		
Photo-vidéo : - 919 €	Biologie : 753 €	Souterraine : 800 €
Technique : - 3 010 €	Pêche sous-marine : 291 €	Festival : 2 120 €
Pour les commissions de services :		
Médicale et Prévention : 400 €		

Le montant global des recettes (budgets alloués 2022+recettes de formations) de toutes les commissions s'élève à 65 993 € et le montant global des dépenses 2022 de toutes les commissions s'élève à 64 348 € soit un solde global laissant apparaître un bénéfice de 2 645 €

Les recettes et les dépenses de La Graule pour 2022 sont présentées.

Recettes : 15 745 €

Dépenses : 55 454 €

Le solde global laisse apparaître une perte de : - 39 709 €

Rapport des contrôleurs aux comptes

Pascal MARC précise que Martine PELLE DELAFORGE et Corinne NOAL s'étaient proposées pour être contrôleurs aux comptes, Martine PELLE DELAFORGE n'étant plus licenciée ne peut plus effectuer cette tâche et Corinne NOAL qui devait faire le contrôle en matinée le jour de l'AG, n'a pas pu venir pour raison de santé.

Approbation des comptes de l'exercice comptable du 01/09/2021 au 31/08/2022

Les comptes de l'exercice comptable du 01/09/2021 au 31/08/2022 sont soumis au vote de l'assemblée et approuvés à l'unanimité.

Pascal MARC propose de reporter à nouveau le résultat de l'exercice comptable d'un montant de - 32 395 €

Cette affectation est soumise au vote de l'assemblée et approuvée à l'unanimité.

Approbation du rapport du trésorier.

Le rapport du trésorier est soumis au vote de l'assemblée et est approuvé à l'unanimité.

Approbation du quitus

L'assemblée donne le quitus à l'ensemble de l'équipe dirigeante.

Pascal MARC rappelle ce que le mot « quitus » signifie, le quitus valide les comptes d'une assemblée générale et personne ne peut revenir pour les contester.

Les budgets prévisionnels du Comité Centre 2022 sont présentés.

BUDGET PRÉVISIONNEL COMITÉ 2023

Résultat 2022 : - 32 394 €

Recettes 2022 : 146 558 € Dépenses 2022 : 178 952 €

Budget 2023 : 0 €

Recettes 2023 : 171 050 € Dépenses 2023 : - 209 530 €

Reprise sur fond propre du Comité Centre : 38 480 €

Pascal MARC précise que les budgets prévisionnels 2023 du Comité et de La Graule ont été diffusés aux présidents de clubs, codep, commissions, gérants de SCA et membres du Comité Directeur.

Les budgets 2023 accordés aux commissions sont présentés :

BUDGETS COMITE 2023

Apnée : 1 000 €
Environnement et Biologie : 800 €
Nage avec palmes : 2 000 €
Nage en eau vive : 1 200 €
Pêche sous-marine : 600 €
Photo-vidéo : 600 €
Plongée Sportive en Piscine : 1 000 €
Souterraine : 800 €
Technique : 3 500 €
Tir sur cible : 600 €
Médicale et Prévention : 400 €
Festival « Images de l'eau delà » : 1 300 €

TOTAL : 13 800 €

Le budget prévisionnel de La Graule 2023 est présenté.

BUDGET PRÉVISIONNEL LA GRAULE 2023

Résultat 2022 : - 39 709 €
Recettes 2022 : 15 745 € Dépenses 2022 : - 55 454 €

Budget 2023 : 0 €
Recettes 2023 : 22 750 € Dépenses 2023 : - 61 230 €
Reprise sur fond Comité Centre : 38 480 €

Remarque de Pascal MARC : Actuellement un compresseur et le compresseur du bulleur sont hors service. Cet investissement est prévu pour 2023, l'année prochaine, les amortissements seront en hausse, de plus le coût du gaz va augmenter, il faut faire des économies sur d'autres postes.

Remarque de Vincent JEANNOT : Il faut augmenter les recettes.

Réponse de pascal MARC : Il faut augmenter la fréquentation de La Graule. La Graule est un formidable endroit pour travailler, mais demeure une épine financière. Si des personnes ont des idées pour faire fonctionner La Graule, il ne faut pas hésiter à contacter le Comité Centre.

Question dans la salle : Ne pourrions-nous modifier la procédure d'inscription d'une sortie à La Graule pour un club. L'inscription devrait être plus simple et attrayante.

Réponse d'Eric LEFEBVRE : C'est prévu dans le futur site internet du Comité Centre.

Remarque de Sylvain LACHAUD : Le coût de fonctionnement de La Graule continue à se dégrader, il n'y a aucun plan d'action pour retrouver l'équilibre financier, aucune action n'est entreprise pour redresser la situation financière de La Graule, c'est un constat pas très positif ni encourageant pour l'avenir.

Réponse de Pascal MARC : Il faut favoriser la venue des clubs à La Graule.

Réponse de Franck TEINTURIER : Il faudrait que tous les clubs du Comité Centre viennent 1 seule fois dans l'année à La Graule, cela ferait une avancée et une amélioration considérable.

Suggestion de Sylvain LACHAUD : Suite à l'inflation, il faudrait effectuer la revalorisation des prestations de La Graule et augmenter les participations aux frais, toutes les autres structures de plongée vont appliquer cette hausse.

Approbation des budgets prévisionnels.

Le budget prévisionnel 2023 du Comité Centre est soumis aux votes de l'assemblée et approuvé à l'unanimité.

Le budget prévisionnel 2023 de La Graule est soumis aux votes de l'assemblée :

Contre : 3 voix (club subaquatique du Saranais)

Sylvain LACHAUD précise qu'il représente à cette assemblée générale 1 autre club, le club de Beaugency plongée. Sylvain LACHAUD ne veut pas se prononcer et voter « contre » pour le club de Beaugency plongée.

Le budget prévisionnel de La Graule est voté et approuvé.

Désignation de 2 contrôleurs aux comptes.

Pascal MARC rappelle le rôle du contrôleur aux comptes, il doit contrôler qu'à chaque dépense correspond une facture ou un justificatif, vérifier que les dépenses soit en corrélation avec les décisions des réunions de Comité Directeur. Ces vérifications sont effectuées fin octobre, début novembre en venant au bureau du Comité Centre.

Pour 2023, Elvis CIZEAU du club de l'US Chambray et Pierre BOULANGER du Subaqua Club de Chartes se présentent pour être contrôleurs aux comptes.

La parole aux officiels

Alain JAHAN, Président du C.D.O.S d'Indre et Loire, représente Jean Louis DESNOUES, le Président du C.R.O.S du Centre Val de Loire. Alain JAHAN indique qu'il connaît déjà le monde subaquatique car il a déjà fait une initiation de tir sur cible subaquatique. Alain JAHAN informe que la fermeture des piscines n'est qu'un début, cela va s'accroître avec la crise énergétique. Cet état de fait pose problème et est pénalisant pour nos activités subaquatiques, mais également pour les activités de la natation, car beaucoup de jeunes n'apprennent plus à nager. Alain JAHAN constate que notre fédération retrouve progressivement le nombre de licenciés de la période avant la crise sanitaire due à la Covid 19.

Alain JAHAN préconise que les clubs doivent faire un effort pour avoir plus de jeunes dans les fonctions de dirigeants. Depuis 3 ans que je suis le Président du C.D.O.S de l'Indre et Loire, j'œuvre sur le statut du bénévole pour qu'il devienne le statut du volontaire.

Alain JAHAN rappelle que la féminisation du sport est également un axe important, le C.N.O.S a créé le club des 300 femmes dirigeantes. Dans les clubs, les femmes doivent être plus nombreuses et avoir accès aux fonctions de dirigeants.

Concernant la filière du sport-santé, Alain JAHAN précise qu'un poste sera créé au C.D.O.S de l'Indre et Loire.

Concernant la subvention de l'ANS, Alain JAHAN précise qu'une personne au C.D.O.S d'Indre et Loire se tient à la disposition des clubs pour leur apporter une aide et leur éviter des erreurs dans le montage de leur dossier.

Alain JAHAN informe que le C.D.O.S de l'Indre et Loire a été présent durant 10 jours à la foire de Tours 2022, cela a été une 1^{ère} expérience pour le C.D.O.S d'Indre et Loire. Plusieurs disciplines sportives ont été présentées. En 2023, l'opération sera renouvelée. Le C.D.O.S d'Indre et Loire aura un stand à l'intérieur et en extérieur et espère que pour l'édition 2023 pouvoir proposer des baptêmes de plongée, qui seront organisés par le codep 37 F.F.E.S.S.M.

Alain JAHAN conclue en précisant que nous sommes liés pour faire vivre le sport sur le territoire. Il nous souhaite une bonne fin d'assemblée générale et une belle fin d'année.

Remarque de Jacques GRUSSENMEYER : Actuellement, les subventions ANS sont versées au mois de juillet ou aout, A cette période les actions sont terminées. Pourriez-vous faire remonter l'information à l'Agence Nationale du Sport de verser plus tôt dans l'année les subventions ANS, afin que la subvention attribuée coïncide avec les actions en cours.

Remise des médailles fédérales

Pascal MARC remet la médaille d'or fédérale à Eric PERDRIAT. Il le remercie pour tout le temps et l'investissement, consacré aux activités fédérales depuis 35 ans.

Eric PERDRIAT est très honoré de cette reconnaissance de notre Fédération.

Rapport de la Commission Plongée Sportive en Piscine par Yann VAULTIER

Yann VAULTIER informe qu'il quitte la Région Centre. Il présente Elvis CIZEAU, il a participé à l'organisation des championnats régionaux et nationaux.

Elvis CIZEAU est élu président de la commission régionale de Plongée Sportive en Piscine.

Yann VAULTIER présente le bilan des formations que la commission régionale de P.S.P a organisé cours de la saison sportive 2021/2022. Un examen EF1 (Entraîneur Fédéral 1^{er} degré) s'est déroulé à Chinon, le 30/01/2022 où 2 candidats ont été reçus à leur examen. Concernant les compétitions, le championnat régional s'est déroulé le 20/03/2022 à Tours et le club de Touraine plongée a accueilli les 18 et 19/06/2022 le championnat de France de PSP.

Yann VAULTIER annonce que Juliette BOURDY a participé au 4^{ème} championnat du monde de PSP qui s'est passé du 6 au 9/06/2022 au Maroc. Juliette BOURDY a remporté 6 médailles.

Yann VAULTIER présente les actions qui se dérouleront durant la saison 2022/2023. Concernant la formation, la commission régionale de P.SP organisera des formations d'arbitres de P.S.P, le 17/12/2022 dans le codep de l'Eure et Loir, le 7/01/2023 dans le codep de l'Indre et Loire, une formation initiale JF1 (Juge fédéral 1^{er} degré), le 15/01/2023 à Tours, un examen de JF1, le 12/03/2023 et une formation initiale E.F.1 (Entraîneur Fédéral 1^{er} degré), la date restera à définir.

Concernant les compétitions de P.S.P, un championnat départemental aura lieu le 5/02/2023 dans le codep de l'Eure et Loir, un inter-club aura lieu le 19/03/2023 dans le codep du Loiret et le club de Tours Nap accueillera le 26/03/2023 à la piscine Bonzon à Tours, le championnat régional de P.S.P et la rencontre P.E.S.H (Plongeur En Situation de Handicap) de P.S.P.

Yann VAULTIER informe que les objectifs de la nouvelle équipe régionale de P.S.P seront de promouvoir l'activité, continuer à organiser les formations et les compétitions.

Le rapport est soumis au vote de l'assemblée et adopté à l'unanimité.

Rapport de La Graule par Bernard NOWAK

Bernard NOWAK présente la fréquentation de La Graule en nombre de plongeurs et en nombre de plongées.

En nombre de plongeurs, du 01 septembre 2021 au 31 août 2022, nous atteignons 713 plongeurs, soit une hausse de + 28% par rapport à la saison 2020/2021 durant la même période.

En nombre de plongées du 01 septembre 2021 au 31 août 2022, nous atteignons 1 506 plongées, soit une hausse de + 10 % par rapport à la saison 2020/2021 durant la même période.

Bernard NOWAK encourage les clubs à venir à La Graule

Bernard NOWAK rappelle les participations aux frais de la saison 2022/2023. Il précise qu'il n'y a pas eu d'évolution de tarification depuis 5 ans. Bernard NOWAK ajoute que La Graule offre des prestations de qualité.

Question de Luc CHEVALIER : Pourrions-nous avoir accès au planning relatif aux inscriptions des sorties des clubs à La Graule car au club subaquatique Lochois, nous n'avons pas assez de Directeurs de Plongée et nous ne pouvons pas aller à La Graule aussi souvent qu'on le souhaiterait.

Réponse de Bernard NOWAK : Il faut se rapprocher de la commission technique régionale, les moniteurs de la commission technique régionale peuvent se mettre à votre disposition.

Réponse de Christian JOLIVET : Vous pouvez solliciter la commission technique régionale pour vous venir en aide.

Bernard NOWAK poursuit et évoque la difficulté matérielle actuelle à La Graule. Actuellement, à La Graule, la plongée à l'air est possible mais pour la plongée aux mélanges (au nitrox), il faut une lyre de transfert pour la fabrication du nitrox et le temps d'attente pour le mélange est de 24H00. Pour pouvoir investir à La Graule dans du nouveau matériel, il faut attendre la réponse du Conseil régional du Centre Val de Loire à notre demande de subvention.

Le rapport est soumis au vote de l'assemblée et adopté à l'unanimité.

Rapport de la Commission Nage en Eau Vive par Joël BOURBON

Joel BORBON étant absent et retenu par le sélectif national 2023 dans la catégorie « slalom » à St Pierre de Boeuf, c'est Philippe NERRIERE qui présente les activités organisées par la commission régionale durant la saison sportive 2021/2022.

Durant la saison sportive 2021/2022, la commission régionale de NEV a organisé des journées de découvertes de l'activité ou environ 130 baptêmes de NEV ont été organisés réparties sur les journées suivantes, le 9/09/2021 sur la rivière de la Théols, le 11/09/2021 au stade d'eau vive de Tours, les 16 et 17/10/2021 au bassin d'eau vive de Tournon St Martin, le 14/05/2021 au stade d'eau vive de Tours, et le 11/06/2022 sur la rivière du Cher à Châteauneuf sur Cher.

Concernant la formation, la commission régionale de NEV a organisé :

- 2 sessions d'animateur où 17 candidats ont été reçus à leur examen. Ces sessions se sont déroulées les 16 et 17/10/2021 au bassin d'eau vive de Tournon St Martin et le 14/05/2022 au pôle nautique du Cher à Tours.

- 1 stage de juge de porte 1^{er} degré où 5 candidats ont été reçus à leur examen. Ce stage s'est passé les 16 et 17/10/2022 au bassin d'eau vive de Tournon St Martin.

- 2 examens de niveau 2 de NEV où 3 candidats ont été reçus à leur examen. Ces examens se sont passés dans les départements de l'Ariège et des Alpes de Hautes Provence

- une formation d'initiateur de NEV où 5 stagiaires sont en formation.

Concernant les compétitions, des licenciés du Comité Centre ont participé à 2 sélectifs dans la catégorie « slalom » où 24 podiums ont été remportés, à 2 sélectifs dans la catégorie « descente » où 22 podiums ont été remportés, à 4 sélectifs dans la catégorie « course en ligne » où 29 podiums ont été remportés.

Des licenciés du Comité Centre ont été qualifiés pour participer aux championnats de France, dans les catégories « slalom » où 13 podiums ont été remportés, dans la catégorie « descente » où 13 podiums ont été remportés et dans la catégorie « course en ligne » où 10 podiums ont été remportés.

Des jeunes licenciés du Comité Centre ont participé à 3 sélectifs dans la catégorie « slalom » où 41 points ont été totalisés, à 3 sélectifs dans la catégorie « descente » où 35 points ont été totalisés.

Pour la saison 2021/2022, 6 compétitrices du Comité Centre ont remporté 6 titres de championne de France (3 dans la catégorie « course en ligne », 1 titre dans la catégorie « slalom » et 2 titres dans la catégorie « descente »).

6 compétiteurs du Comité Centre ont été sélectionnés pour être dans l'équipe fédérale.

3 compétiteurs dans la catégorie « jeune » du Comité Centre ont été sélectionnés dans l'équipe espoir.

Le 3/07/2022, la saison sportive s'est terminée par la descente du Cher à Chenonceau qui a accueilli 223 participants.

Philippe NERRIERE énumère les objectifs de la commission régionale de NEV pour la saison sportive 2022/2023, promouvoir l'activité NEV, les formations et les examens seront reconduits, représenter le Comité Centre dans le plus grand nombre de compétitions dans les catégories « course en ligne », « slalom » et « descente », l'organisation de sélectifs régionaux dans les catégories « course en ligne » et « slalom » et l'organisation d'un week-end de découverte de l'activité dédié aux jeunes.

Le rapport est soumis au vote de l'assemblée et adopté à l'unanimité.

Rapport de la Commission pêche sous-marine par Benjamin EMERIAUD

Benjamin EMERIAUD, présente les activités de la saison 2021/2022 de la commission régionale pêche sous-marine. Benjamin EMERIAUD précise que le codep d'Indre et Loire a créé une commission départementale de pêche sous-marine, elle est active et son président est Yann VALLEE.

La commission pêche sous-marine régionale a organisé en avril 2022 un stage niveau 1 et niveau 2 de pêche sous-marine, où 11 stagiaires ont été reçus à leur examen. 6 jeunes du Comité Centre ont participé les 1 et 2/07/2022 à Quiberon au 1^{er} stage national de pêche sous-marine destiné aux jeunes.

Benjamin EMERIAUD évoque que l'U.N.S.S (l'Union Nationale du Sport Scolaire) a organisé un championnat de France où les activités subaquatiques étaient présentes et qui a réuni environ 130 jeunes provenant de 12 académies différentes.

Pour la saison 2022/2023, les formations niveaux 1 et 2 de pêche sous-marine seront reconduites, des entraînements de pêche sous-marine et apnée seront organisés en février 2023 et un stage sur le matériel de pêche sous-marine se déroulera en avril 2023.

Le rapport est soumis au vote de l'assemblée et adopté à l'unanimité.

Rapport de la Commission plongée souterraine par Vincent JEANNOT

Vincent JEANNOT informe pour la saison sportive 2021/2022, le stage P.S.1 (Plongeur Souterraine niveau 1) a été annulé à cause du manque de candidats. En revanche, Vincent JEANNOT précise que chaque mois, les stagiaires en formation participent une à sortie mensuelle dans le département du Lot ou de l'Ardèche. Vincent JEANNOT ajoute que la commission de plongée souterraine régionale manque de moniteurs. Pour pouvoir organiser un stage P.S.1 (Plongeur Souterraine niveau 1), le stage doit être encadré par un F.P.S.2 (Formateur Plongeur Souterraine niveau 2). En novembre 2021, Vincent JEANNOT précise, une journée a été organisée en hommage à Yannick GUIVARCH et qu'une plaque commémorative a été installée sur le lieu de son décès.

Pour la saison 2022/2023, la commission de plongée souterraine régionale organisera un stage P.S.1 si un F.P.S.2 (Formateur Plongeur Souterraine niveau 2) est disponible pour encadrer le stage. Les stagiaires continueront à participer et aux sorties mensuelles dans les départements du Lot, de l'Ardèche et des Bouches de Rhône.

Le rapport est soumis au vote de l'assemblée et adopté à l'unanimité.

Rapport de la Commission Apnée par Frédéric ROBIN

Frédéric ROBIN étant absent et retenu pour l'organisation d'un examen d'initiateur d'apnée à la base fédérale de La Graule subaquatique, C'est Pierre BOULANGER qui présente les activités de la commission d'apnée régionale de la saison 2021/2022.

Durant la saison 2021/2022, concernant la formation, un examen ACEL (Apnéiste Confirmé en Eau Libre) où 3 candidats ont été reçus à leur examen, et un examen AEEL (Apnéiste Expert en Eau Libre) où 3 candidats ont été reçus à leur examen, un stage de formation JF1 d'apnée (Juge Fédéral 1^{er} degré) s'est déroulé les 12 et 13/03/2022. Concernant la compétition, durant la saison 2021/2022, s'est tenu le 13/03/2022 à St Cyr sur Loire, la 6^{ème} édition du trophée du club d'Abyss plongée et le 10/04/2022 à Loches, le championnat régional d'apnée qui a réuni 22 compétiteurs.

Pour la saison sportive 2023/2023, concernant la formation, il y aura un examen d'initiateur d'apnée les 19 et 20/11/2022 qui aura lieu à La Graule subaquatique, une formation initiale d'initiateur sera organisée dans le codep de l'Eure et Loir, un stage initial MEF1 d'apnée (Moniteur Entraîneur Fédéral 1^{er} degré) prévu au mois de janvier 2023 et un stage initial MEF2 d'apnée (Moniteur Entraîneur Fédéral 2^{ème} degré) prévu au cours de 1^{er} trimestre 2023. Concernant les compétitions, un championnat régional d'apnée est programmé le 2/04/2023 à Tours.

Benjamin EMERIAUD informe que le 10/12/2022 au cinéma de Chartres « Les enfants du paradis », il y aura une projection d'un film et une exposition de photos sur le thème de la danse subaquatique. Ce film et ces photos ont été réalisés par les élèves de la section sportive « plongée » du lycée Marceau de Chartres. L'entrée sera gratuite.

Le rapport est soumis au vote de l'assemblée et adopté à l'unanimité.

Rapport de la Commission Médicale et Prévention par Christophe GENIES

Christophe Genies, le Président de la commission régionale médicale et prévention étant absent, il n'y a pas de présentation.

Rapport de la Commission environnement et biologie par Laurent GAUTHIER

Laurent GAUTHIER, le Président de la commission régionale environnement et biologie étant absent pour participation au 20^{ème} séminaire des Instructeurs Régionaux d'environnement et biologie, C'est Solenne LAURENT qui devait présenter la présentation de la commission environnement et biologie régionale, or elle a dû partir en début d'après-midi pour raison personnelle, donc la présentation n'a pas été visionnée.

Rapport de la Commission Photo-vidéo par Dominique RENARD et du festival images de l'eau delà par Joël LEBANNIER

Dominique RENARD présente les activités de la commission photo-vidéo pour la saison 2021/2022. Plusieurs formations théoriques multi-niveaux (plongeur photographe niveau 1 et niveau 2 et plongeur vidéaste niveau 1 et niveau 2) se sont déroulées en visioconférence, les 16/01/2022, 6/02/2022, 27/02/2022 et 6/03/2022. La partie pratique de ces formations multi-niveaux s'est passé à la piscine de la Chapelle St Mesmin le 3/04/2022 et milieu naturel les 1/05/2022 et 22/05/2022 à la carrière de Beffes et en mer du 4 au 10/09/2022 à Compomoro en Corse. Suite à ces formations et ces stages, 3 stagiaires ont été reçus à leur examen de plongeur photographe niveau 1, 1 stagiaire a été reçu à son examen de plongeur photographe niveau 2 et 3 stagiaires ont été reçus à leur examen de plongeur vidéaste niveau 1.

Durant la saison 2021/2022, Dominique RENARD informe qu'il a été sollicité par le président de la commission régionale de Plongée Sportive en Piscine, Yann VAULTIER pour réaliser des photos et un film lors du championnat régional de PSP et de la rencontre Handisub du 20/03/2022 à Tours.

Dominique RENARD informe des stages et formations qui sont inscrits au calendrier de la saison sportive 2022/2023, les formations théoriques multi-niveau seront reconduites en visioconférence, les 15/01/2023, 29/01/2023, 26/02/2023 et 5/03/2023, la partie pratique de ces formations se tiendra à la piscine de la Chapelle St Mesmin, le 26/03/2023 et 16/04/2023, en milieu naturel, à la carrière de Beffes, les 14/05/2023 et 25/06/2023 et en mer à Estartit en Espagne du 9 au 16/09/2023.

Pour la saison 2022/2023, Dominique RENARD a été sollicité par le président de la commission régionale de NEV, Joël BOURBON, pour suivre les 4 manches de descente de rivière du Trophée des rois, compétitions de Nage en Eau Vive dans la catégorie « course en ligne ». Dominique RENARD réalisera des photos et des films de ces compétitions qui ont eu lieu ou auront lieu, le 09/10/2022 à Chinon, le 22/01/2023 à Beaugency, le 12/03/2023 à Châteaudun et le 2/04/2023 à Briare Gien.

Le rapport est soumis au vote de l'assemblée et est adopté à l'unanimité.

Joel LEBANNIER présente un petit film retraçant la 18^{ème} édition du festival images de l'eau delà qui s'est tenu du 26 au 28/11/2021. Il y a eu 14 catégories de concours, les concours biologie espoir et biologie master, le concours photo eau douce, les concours macro master et macro espoir, les concours ambiance espoir et ambiance master, le concours noir et blanc, les concours du public, municipalité de la Chapelle St Mesmin « jeunes », municipalité la Chapelle St Mesmin, les concours vidéo espoir et vidéo master et le concours du clip vidéo.

Joel LEBANNIER présente un petit film sur la 19^{ème} édition du festival images de l'eau delà qui aura lieu du 25 au 27/11/2022 à la Chapelle St Mesmin. Les intervenants seront Thomas SAUCEDE qui présentera un film sur l'étude de la vie sous-marine et les changements environnementaux sous-marins suite au changement climatique des îles Kerguelen, Sébastien AMEEUW, champion de France et d'Europe 2022 de photo-vidéo sous-marine commentera les photos de son exposition, Laurent MARIE, apnéiste de l'extrême présentera un reportage sur le continent de l'Arctique et Jean François BARTHOD, présentera un reportage sur le léopard des mers, animal vivant sur le continent de l'Antarctique et un film sur la vie sous-marine de la montagne sous-marine de l'épine dorsale de Yurupari situé en Amérique Centrale entre le Panama et le sanctuaire de Malpelo.

Le rapport est soumis au vote de l'assemblée et est adopté à l'unanimité.

Rapport de la Commission Technique par Christian JOLIVET

Christian JOLIVET présente les activités de la commission technique qui se sont déroulées durant la saison 2021/2022. Christian JOLIVET énumère les brevets dans la catégorie « technique » qui ont été délivrés dans les clubs, dans les SCA et par la commission technique régionale du Comité Centre. 547 brevets de plongeurs ont été délivrés (niveau 1, niveau 2, niveau 3 et niveau 5), 55 brevets de jeunes plongeurs ont été délivrés (plongeurs de bronze, d'argent et d'or), 14 brevets de plongeurs handisub ont été délivrés (P.E.S.H 1 (6 m) (Plongeur en Situation de Handicap), P.E.S.H 2 (12 m) et P.E.S.H 3 (30 mètres)), 100 brevets d'encadrants ont été délivrés (niveau 4 guide de palanquée, initiateurs E1 et E2, moniteurs M.F.1 (Moniteur Fédéral 1^{er} degré), moniteurs T.S.I (Tuteur de Stage Initiateur), moniteurs M.F.2 (Moniteur Fédéral 2^{ème} degré), encadrant E.H.1 (Enseignement pour pratiquant en situation de handicap modéré) et encadrant E.H.2 (Enseignement pour pratiquant en situation de handicap majeur).

Il y a eu 1 session d'examen niveau 4 guide de palanquée les 11 et 12/06/2022 à la base fédérale de La Graule Subaquatique où 4 candidats ont été reçus à leur examen sur 5 qui se sont présentés à l'examen.

Il y a eu 5 sessions d'examen d'initiateurs dont 1 session d'examen a été organisée le 18/06/2022 dans le codep du Cher, 1 session d'examen a été organisée le 20/03/2022 dans le codep de l'Eure et Loir, 1 session d'examen a été organisée le 18/06/2022 dans le codep de l'Indre et Loire et 2 sessions d'examen ont été organisées les 31/01/2022 et 19/06/2022 dans le codep du Loiret. Globalement 31 stagiaires ont été reçus à leur examen sur 39 stagiaires se présentant à l'examen.

Il y a eu une session du stage et d'examen M.F.1 du 25/06 au 02/07/2022 où 2 stagiaires MF1 ont été reçus à leur examen sur 2 qui se sont présentés au stage et à l'examen.

Actuellement, il y a en cours de formation, 1 stagiaire M.F.1 dans le codep du Cher, 8 stagiaires M.F.1 dans le codep de l'Eure et Loir, 2 stagiaires M.F.1 dans le codep de l'Indre, 5 stagiaires M.F.1 dans le codep de l'Indre et Loire, 2 stagiaires M.F.1 dans le codep du Loir et Cher et 9 stagiaires M.F.1 dans le codep du Loiret.

3 stagiaires M.F.2 (Vincent PROD'HOMME, Thomas CHAMDAVOINE et Vincent NICOLAS) ont été reçus à leur examen, 2 à la session du stage et de l'examen du mois de juillet 2022 organisé par la base fédérale d'Hendaye et 1 à la session du stage et de l'examen du mois de septembre organisé par la base fédérale de Niolon.

Agnès BUCHSENSCHUTZ a été nommée Instructrice Régionale.

Concernant la formation Handisub, Il y a eu 2 stages E.H.1 (Enseignement pour pratiquant en situation de handicap modéré) ont été organisés le 28/03/2022 dans le codep de l'Eure et Loir où 6 stagiaires ont été reçus à leur examen et les 23 et 24/04/2022 dans le codep de l'Indre et Loire où 12 stagiaires ont été reçus à leur examen. Il y a eu 1 stage M.P.C (Mental Psychique Cognitif) organisé le 22/05/2022 à Aubigny sur Nère où 6 stagiaires ont été reçus à leur examen. Il y a eu 1 stage EH2 (Enseignement pour pratiquant en situation de handicap majeur) organisé du 17 au 22/10/2021 à Cerbère où 5 stagiaires ont été reçus à leur examen.

Concernant les formations de TIV (technicien d'Inspection Visuelle) et de recyclage de TIV, il y a eu 7 sessions de formation initiale de TIV d'organisées réparties dans les 6 codep du Comité Centre où 63 candidats ont été reçus à leur examen et 8 sessions de recyclage TIV réparties dans les 6 codep du Comité Centre où 49 licenciés ont été recyclés. Le Comité Centre compte 27 formateurs de TIV et courant de la saison 2021/2022, 1 stagiaire a été reçu à son examen de formateur TIV.

Concernant la filière du sport-santé, Christian JOLIVET rappelle que l'équipe référente sport-santé de la commission technique régionale est composée de Franck TEINTURIER, d'Anais LAMY et d'Eric PERDRIAT.

Christian JOLIVET informe que le colloque des moniteurs de la commission technique régionale se tiendra le 21/01/2023 à la Maison des Sports de Touraine à Paçay Meslay et aura pour thème la décompression.

Concernant la saison sportive 2022/2023, les stages, formations et examens de la commission technique régionale seront reconduits.

Le rapport est soumis au vote de l'assemblée et adopté à l'unanimité.

Rapport de la commission Tir sur cible par Dominique GENARD

Dominique GENARD présente les activités qui se sont déroulées au cours de la saison. Concernant la formation, un examen initiateur de tir sur cible a été organisé le 27/03/2022 à la piscine Bozon de Tours où 6 stagiaires ont été reçus à leur examen. Concernant les compétitions, le trophée des Turones n'a pas eu lieu et il y a eu un inter-club a été organisé le 22/05/2022 à la piscine Bozon de Tours.

Des initiations de tir sur cible ont été faites à la piscine Bozon de Tours et à la piscine Ernest Watel à St Cyr sur Loire. Globalement, 48 baptêmes de tir sur cible ont été effectués.

Dominique GENARD informe que la commission régionale de tir sur cible regroupe 15 initiateurs ou initiatrices de tir sur cible, 3 EMF1 (Entraîneur Moniteur Fédéral 1^{er} degré) de tir sur cible, et 1 EMF2 (Entraîneur Moniteur Fédéral 2^{ème} degré) de tir sur cible répartis dans les 6 codep du Comité Centre.

Pour la saison sportive 2022/2023, concernant les compétitions, le trophée des Turones se déroulera le 29/01/2023 à la piscine Bozon de Tours et il y aura un inter-club à la piscine Bozon de Tours mais la date n'est pas encore définie et le week-end des 2 et 3/09/2023, se tiendra à la base fédérale de La Graule subaquatique, une compétition de Natur'Atlon (tir sur cible en milieu naturel).

Concernant la formation, une formation initiale d'initiateur de tir sur cible et a été programmée mais la date restera à définir. Les initiations de tir sur cible seront reconduites.

Le rapport est soumis au vote de l'assemblée et adopté à l'unanimité.

Rapport de la commission Nage Avec Palmes par Solenne CORDIER

Solenne CORDIER présente les activités qui se sont déroulées durant la saison sportive 2021/2022. Solenne CORDIER précise qu'au Comité Centre, il y a 150 nageurs actifs participants aux compétitions, Il y a eu 7 compétitions de NAP, réparties dans les 6 codep du Comité Centre.

Concernant la formation, il y a eu les 16 et 17/10/2021 à Chalette sur Loing, une formation initiale d'initiateur de NAP et des formations d'arbitres et de juges de NAP.

Une trentaine de compétiteurs et de compétitrices du Comité Centre ont remporté une trentaine de podiums dans plusieurs catégories de compétitions aux championnats de France.

Pour la saison sportive 2022/2023, les objectifs seront de continuer à promouvoir l'activité de la NAP dans les clubs, continuer la formation et faire connaître l'activité NAP dans les collectivités territoriales de la Région Centre Val de Loire.

Le rapport est soumis au vote de l'assemblée et adopté à l'unanimité.

Une question dans la salle : Est-ce qu'un médecin généraliste à la retraite peut continuer à délivrer des certificats médicaux.

Réponse de Pascal MARC : Il faut se mettre en relation avec le président de la commission régionale médicale et prévention, Christophe GENIES pour lui demander.

Clôture de l'AG après que l'ordre du jour ait été épuisé à 17H10 et pot de l'amitié.

Le Secrétaire
Eric LEFEBVRE

Le Président
Pascal MARC